

## LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BESANCON



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des  
examens et concours

DEC 1

**Vu** le décret n° 2005-884 du 20 juillet 2015 relatif à la fonction de formateur académique

**Vu** le décret n° 2005-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique

**Vu** l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

**Vu** l'arrêté rectoral du 26 septembre 2017 autorisant l'ouverture de la session 2018 de l'admissibilité au CAFFA

**Vu** l'arrêté rectoral du 23 novembre 2017, modifié par arrêté rectoral le 8 janvier 2018, fixant la composition du jury de la session 2018-2019 du CAFFA

**Vu** la délibération du jury en date du 24 janvier 2018

### ARRETE

**Article 1** : sont déclarés admissibles les personnels enseignants du second degré dont les noms suivent :

Monsieur Frédéric BADI, agrégé en EPS, LP Montciel, LONS LE SAUNIER

Madame Isabelle BENCHEQROUNE, CPE, Collège Entre deux Velles, SAONE

Monsieur Guillaume BONZOMS, PLP en biotechnologies, DANE, Rectorat de BESANCON

Madame Marika GALLI, agrégée en italien, Lycée Pasteur, BESANCON

Monsieur Frédéric GEFFROY, certifié en éducation musicale, Lycée Germaine Tillion, MONTBELIARD

Madame Alice LAMY, agrégée en philosophie, Lycée Lycée Paul Emile Victor, CHAMPAGNOLE

Monsieur François MALESSARD, certifié en documentation Collège Entre deux Velles à SAONE

Monsieur Sébastien MARAUX, certifié en histoire géographie, Collège Louis Pergaud, VILLERSEXEL

Madame Anne-Sophie MARTINEZ, certifiée en histoire géographie, Collège Albert Jacquard, LURE

Madame Line MENECHER, PLP en maths sciences physiques, SEP Duhamel, DOLE

Monsieur Vincent MERGEL, certifié en physique chimie, DANE, Rectorat de BESANCON

Madame Aurélie MIELLE, certifiée en mathématiques, Collège Claude Nicolas Ledoux, DOLE

Madame Juliette MULLER, certifiée en histoire géographie, Collège du Parc, BLETTERANS

**Article 2** : Ces candidats conservent le bénéfice de cette admissibilité sur une période de quatre ans après la fin de cette session 2018, y compris en cas de changement d'académie.

**Article 3** : la Secrétaire générale de l'académie de Besançon est chargée de l'exécution du présent arrêté.



2/2

Fait à Besançon, le 24 Janvier 2018  
Le Recteur,  
Chancelier des Universités

**Jean-François CHANET**